

## PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

### TITRE :

Le Canada, invité d'honneur à la Foire du livre de Francfort de 2020

### INTRODUCTION :

Le ministère du Patrimoine canadien a l'intention de gérer la participation de l'industrie canadienne de l'édition dans le cadre de la participation du Canada en tant que pays invité d'honneur à la Foire du livre de Francfort de 2020. Le présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) a pour but de communiquer l'intention du gouvernement d'octroyer un contrat pour ces services à FBM2020. Toutefois, avant d'octroyer un contrat, le gouvernement aimerait offrir aux fournisseurs la possibilité de faire la preuve qu'ils sont capables de répondre aux exigences établies dans le présent préavis, en présentant un énoncé de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils.

Si d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et prouvent qu'ils répondent aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement enclenchera le processus d'appel d'offres complet soit en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou au moyen traditionnel, afin d'adjuger le marché.

Si, au plus tard à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera octroyé au fournisseur présélectionné.

### CONTEXTE :

Le 6 octobre 2016, le gouvernement du Canada a signé un contrat selon lequel le Canada sera l'invité d'honneur à la Foire du livre de Francfort de 2020. Bien que Patrimoine canadien soit l'organisme principal responsable de la présence du Canada en tant qu'invité d'honneur à la Foire de 2020, le contrat conclu avec la Foire du livre de Francfort stipule que l'exécution du projet doit se faire en étroite collaboration avec l'industrie canadienne de l'édition. En tant qu'invité d'honneur de cette foire, le Canada doit mettre sur pied un comité responsable de l'élaboration et de la coordination des divers éléments de sa participation en tant qu'invité d'honneur. Ce comité, nommé le Comité directeur de Francfort 2020, doit être composé de représentants des associations de maisons d'édition canadiennes. Par l'intermédiaire de ce comité directeur, nous devons également compter sur un large éventail de représentants de l'État et d'organismes non gouvernementaux provenant des secteurs culturels et créatifs du Canada, notamment Patrimoine canadien. Le Comité directeur de Francfort 2020 comprend ainsi deux membres de chacun des organismes suivants : Patrimoine canadien, Affaires mondiales Canada, Conseil des arts du Canada et Canada FBM2020. Les principaux livrables du Canada en tant qu'invité d'honneur seront les suivants :

1. Un pavillon d'invité d'honneur consacré à la mise en valeur d'une vision artistique du Canada
2. Un programme littéraire à la Foire du livre en octobre 2020
3. Un programme culturel en Allemagne au cours de 2020
4. Un fonds pour la traduction vers l'allemand de livres écrits par des auteurs canadiens
5. Des missions commerciales pour l'industrie de l'édition entre le Canada et l'Allemagne

La responsabilité liée à ces principaux livrables a été confiée aux quatre organismes qui siègent au Comité directeur (la responsabilité liée à certains livrables est divisée entre les organismes). Selon ce contrat, Canada FBM2020 sera responsable d'une partie du point 1 et de la totalité des points 2 et 5 (avec surveillance par le Comité directeur de Francfort 2020).

Puisque l'industrie canadienne de l'édition est représentée par plusieurs associations nationales et provinciales de maisons d'édition, elle a créé Canada FBM2020, une entreprise à but non lucratif qui gère

la participation de l'industrie canadienne de l'édition dans le cadre de la participation du Canada en tant que pays invité d'honneur à la Foire de 2020. Canada FBM2020 obtient des conseils de son conseil d'administration indépendant, qui est composé principalement de représentants de l'industrie de l'édition, mais qui compte aussi des représentants d'autres secteurs culturels et créatifs (une exigence importante selon le contrat conclu avec la Foire du livre de Francfort). Canada FBM2020 a reçu le mandat des associations nationales et provinciales de maisons d'édition d'agir en leur nom et de représenter l'industrie de l'édition dans la planification et l'exécution des préparatifs liés à la Foire de 2020.

La valeur estimée du contrat est de 1 436 040,00 \$ (taxes en sus).

#### **PÉRIODE DU CONTRAT :**

La durée prévue du contrat sera à partir de la date d'octroi du contrat jusqu'au 31 mars 2021.

#### **EXIGENCES MINIMALES ESSENTIELLES :**

Tout fournisseur intéressé doit prouver au moyen d'un énoncé de capacités qu'il répond aux exigences suivantes :

- Doit avoir des membres chevronnés qui travaillent au projet; ces personnes doivent posséder une expérience appréciable\* de travail dans l'industrie canadienne de l'édition, surtout dans la négociation, les ventes et l'acquisition de droits internationaux pour les livres écrits par des auteurs canadiens (\**appréciable = plus de cinq [5] ans d'expérience assortie de responsabilités croissantes*)
- Au moins un des membres chevronnés qui travaillent au projet doit avoir participé à la Foire du livre de Francfort au moins trois (3) fois dans le passé et avoir participé à d'autres foires de droits internationaux importantes (p. ex. à Londres, à Paris, à Bologne ou à Guadalajara).
- Doit connaître et comprendre le programme d'invité d'honneur de la Foire du livre de Francfort et préférentiellement avoir visité au moins un (1) pavillon d'invité d'honneur au cours des quatre (4) dernières années.
- Doit avoir des relations de travail récentes, productives, positives et continues avec des membres importants de l'industrie canadienne de l'édition (dans les marchés des deux langues officielles, y compris les associations nationales, provinciales et territoriales de maisons d'édition).
- Doit être en mesure de préparer l'industrie canadienne de l'édition expressément en vue de la participation du Canada en tant qu'invité d'honneur à la Foire du livre de Francfort de 2020, notamment en donnant des séances de perfectionnement professionnel aux maisons d'édition sur la vente de droits internationaux et en facilitant l'établissement de relations entre les maisons d'édition canadiennes et allemandes (par des missions commerciales ou des bourses).
- Doit être accepté (par l'industrie canadienne de l'édition, notamment dans les marchés des deux langues officielles) en tant qu'unique représentant de l'industrie canadienne de l'édition à travailler avec le gouvernement dans la planification et l'exécution des préparatifs en vue de la participation du Canada en tant qu'invité d'honneur à la Foire de 2020.
- Doit avoir un conseil d'administration qui comprend des représentants provenant principalement de l'industrie de l'édition, mais aussi d'autres secteurs culturels et créatifs; de plus, ces exigences en matière de gouvernance doivent faire partie intégrale de ses règlements de base.

#### **JUSTIFICATION DU FOURNISSEUR PRÉSÉLECTIONNÉ :**

L'industrie canadienne de l'édition est représentée par plusieurs associations nationales et provinciales de maisons d'édition. Afin d'avoir une seule organisation représentante qui travaille avec le gouvernement du Canada sur la présence du Canada en tant qu'invité d'honneur à la Foire du livre de Francfort de 2020, l'industrie a formé Canada FBM2020, une entreprise à but non lucratif qui a pour mission de préparer l'industrie canadienne à la Foire de 2020 et de gérer leur participation dans le cadre de la participation du Canada en tant que pays invité d'honneur à la Foire de 2020.

Canada FBM2020 obtient des conseils de son conseil d'administration indépendant, qui est composé principalement de représentants de l'industrie de l'édition, mais qui compte aussi des représentants d'autres secteurs culturels et créatifs (une exigence importante selon le contrat conclu avec la Foire du livre de Francfort).

Le Canada entend conserver tout titre de propriété intellectuelle d'aval découlant de l'exécution du marché proposé étant donné que le but premier du contrat consiste à : *obtenir des connaissances et des renseignements qui seront diffusés au public.*

## **RÉPONSE :**

Les fournisseurs qui se considèrent entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour répondre aux exigences précisées peuvent présenter un énoncé de qualités par écrit à l'autorité contractante dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé de capacités doit clairement faire la preuve que le fournisseur répond aux exigences du préavis.

La date et l'heure de clôture fixées pour l'acceptation des énoncés de capacités est le 20 août 2018 à 14h00, HAE.

Les demandes de renseignements et énoncés de capacités doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Trevor Murphy  
Gestionnaire, Politiques et conformité  
Patrimoine canadien  
15 rue Eddy, 9<sup>e</sup> étage  
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Tél. : 819-934-5045  
E-mail: pch.contrats-contracting.pch@canada.ca

Les énoncés de capacités doivent être envoyés par courriel à :

SALLE DE COURRIER  
NUMÉRO DE DOSSIER : 10181712  
Patrimoine canadien  
15, rue Eddy, 2<sup>e</sup> étage (15-2-C)  
Gatineau (Québec) K1A 0M5  
a/s : Trevor Murphy

## **INFORMATION SUR LES POLITIQUES :**

- Exceptions applicables aux appels d'offres en vertu du Règlement sur les marchés de l'État (RME) (article 4) : les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule entreprise.
- Ce projet est assujéti aux accords commerciaux suivants :
  - Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)
  - Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG)
  - Accord de libre-échange canadien (ALEC)
  - Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
  - Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC)
  - Accord de libre-échange Canada-Colombie
  - Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP)

- Accord de libre-échange Canada-Panama
- Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC)
- Accord de libre-échange Canada-Honduras